

Elisabeth Papagéorgiou - Provata

DEUX LETTRES INÉDITES DE FRÉDÉRIC MISTRAL À ANTONIN PERBOSC.¹

Pour des raisons politiques, la langue d'oil, langue du Nord de la France, et en particulier, le «francien» connut une évolution libre. Elle donna naissance au français, langue officielle du pays. Quant aux dialectes de la langue d'oc, parlés dans le Sud de la France, ils devinrent peu à peu un patois parlé seulement par le peuple. Un de ces dialectes d'oc, le provençal, parvint à survivre jusqu'à nos jours en tant que langue d'expression littéraire, celle de l'école connue sous le nom de «*Félibrige*»².

La naissance du «*Félibrige*» remonte au printemps de l'année 1854, au cours duquel un groupe de sept jeunes poètes et artistes méridionaux fonda à Font-Ségugne l'association en question. Parmi les «*félîbres*», il faut compter: Joseph Roumanille (1818-1891), Théodore Aubanel (1829-1886), Alphonse Tavan (1833-1905), Anselme Mathieu (1829-1895) et Frédéric Mistral, l'animateur de la pléiade. Les «*félîbres*» manifestent un intérêt tout particulier en ce qui concerne la continuation de la langue de leurs ancêtres. C'est pourquoi ils procèdent à un indiscutable enrichissement du provençal, sans pour cela manquer au souci de l'épurer de tout élément «barbare», dû à l'influence du français. Parmi les thèmes préférés, chantés par les «*félîbres*», il faut citer ceux relatifs aux mœurs, aux croyances et à la beauté des paysages de leur petite patrie³.

Le «*Félibrige*», diffusé dans d'autres régions du pays, inspire une série de poètes et conteurs originaires de diverses provinces méridionales, qui, d'une voix puissante, font entendre leur propre dialecte. Auguste Fourès, Xavier de Ricard, Prosper Estieu et Antonin Perbosc comptent parmi les «*félîbres*» languedociens qui surent défendre leur langue et l'histoire de leur terroir dont ils furent les défenseurs enthousiastes⁴.

1. La présente étude paraît à l'occasion des soixante-dix ans passés depuis la mort de Frédéric Mistral (1814-1984). Faute de documentation suffisante, nous nous bornerons dans cet article à publier deux des lettres de Mistral, adressées à Perbosc, en attendant de présenter dans une étude plus approfondie d'autres lettres inédites, écrites par Mistral en langue provençale et adressées au même destinataire.

2. Cette école littéraire fut fondée par sept jeunes «*félîbres*», à la tête desquels se trouvait Frédéric Mistral. Le terme «*félîbre*» fut emprunté par Mistral à un récit populaire («les sept félîbres de la loi») en vue d'être appliqué aux membres du «*Félibrige*».

3. Nous ne prétendons pas, évidemment, faire ici le bilan de l'histoire du «*Félibrige*». Cf., en particulier, E. Ripert, *Le Félibrige*, Paris 1924, nouv. éd. 1948. On peut trouver aussi une riche documentation sur le «*Félibrige*», dans l'ouvrage de M. Decremps, *Mistral, mage de l'Occident*, Paris, 1954.

4. Antonin Perbosc définit le «*félîbre*», comme «l'homme d'Oc qui aime son terroir — sa langue, sa littérature, son histoire, ses traditions, son autonomie, en un mot, — et qui défend

Parmi les membres du «*Félibrige*», le poète occitan Antonin Perbosc, né dans le Tarn-et-Garonne en 1861, mort à Montauban en 1944, débute comme instituteur, puis travailla comme bibliothécaire de la ville de Montauban. Au nombre des œuvres de Perbosc il faut intégrer: «*Lo got occitan*» (Toulouse, 1903, nouv. éd. Paris, 1932), «*L' Arada*» (Toulouse, 1906), «*Segond libre dels auzels*» (Toulouse, 1930), «*Fables cathòls*» (Paris, 1936). Ce fut Perbosc qui, par son apport linguistique et idéologique, donna naissance à la conscience occitane⁵.

Perbosc, qui devint par la suite le défenseur le plus ardent des idées félibréennes, fut, très jeune, initié au «*Félibrige*» par Frédéric Mistral⁶. Dans son introduction aux «*Manifestes occitans*», Félix Castan précise que «la relation de Perbosc à Mistral se situe au niveau le plus haut, dans un sentiment de fraternité exempt de hiérarchie et hors du culte félibréen»⁷.

Les deux lettres inédites de Mistral, dont nous entreprenons la publication dans la présente étude, témoignent de l'importance accordée par l'auteur à la propagation de la langue occitane. Ces lettres furent aimablement mises à notre disposition par la Bibliothèque Municipale de Toulouse dont elles constituent le fonds.

Dans la première des deux lettres, Mistral s'adresse à Perbosc comme s'il ne lui était pas familier, puisqu'il appelle son correspondant «Monsieur». Dans la lettre en question, Mistral invite Perbosc à participer au mouvement des «*félibles*» dans la «maintenance» d'Aquitaine⁸, et à défendre la langue d'oc, tout en puisant aux sources de la pensée languedocienne. Perbosc, de son côté, a témoigné son admiration à l'égard de Mistral, dans les vers qu'il lui a consacrés⁹.

Entre la première et la deuxième lettre, on sent qu'une évolution sensible

tout cela contre la centralisation». Le même Perbosc ajoute: «Enseigner aux enfants l'amour et le respect de toutes ces choses du terroir en lesquelles [...] s'expriment l'âme de la petite patrie, c'est faire œuvre félibréene». (Cf. A. Teulieu, *La Poésie méridionale*, Préface d'Antonin Perbosc, Foix, 1898, pp. 4 et 8.

5. Au sujet de Perbosc, cf. F. Castan, *Antonin Perbosc. Choix de poèmes occitans. Textes avec traduction, présentation et commentaires*, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, coll. «Maîtres de la poésie occitane», 1961. A propos de l'œuvre en prose occitane et française de Perbosc, cf. aussi, Antonin Perbosc, *Manifestes occitans. Ombras completas I*, La Cavalerie - Montech, 1976. Voir également: J. Rouquette, *La Littérature d'oc*, Paris, P.U.F., coll. «Que sais-je» No 1039, 1963, pp. 103-104.

6. Parmi les villes languedociennes que Mistral a visitées, nous signalons son passage en 1882, à Toulouse, où il a prononcé le 3 Mai 1879 son discours en vers *A Madame Clémence Israure*, et, en 1882, à Albi, où il a assisté à la fête de Sainte-Estelle. (Cf. R. Lafont, *Mistral ou l'illusion*, Paris, 1954, pp. 184-185).

7. Cf. A. Perbosc, *Manifestes occitans*, op. cit., p. 12.

8. Le «*Félibrige*» est divisé en «maintenances», c'est à dire en groupements locaux, dont chacune correspond à l'un des grands dialectes de la langue d'oc.

9. Cf. A. Perbosc, *Manifestes occitans*, op. cit., p. 12.

s'est effectuée dans le domaine des rapports des deux poètes. En effet, le ton de la deuxième lettre est tout à fait différent de celui de la première. Mistral appelle Perbosc «*mon cher confrère*». Le lecteur peut facilement constater la présence d'une relation amicale et d'une confiance mutuelle entre les deux «*félibres*». Il serait naturel de supposer qu'entre 1882 et 1886, dates de composition des deux missives, il y a eu un échange plus suivi de lettres ou peut-être une rencontre personnelle, ce qui aurait renforcé les liens des deux hommes.

Cette deuxième lettre présente un grand intérêt. Si dans la première il était question du besoin de conserver et de développer à tout prix les idées du «*Félibrige*», dans celle de 1886, on assiste au retentissement qu'a eu le mouvement félibréen à la suite de la publication des «*Patois*» par Perbosc; ces mêmes idées, cultivées par Mistral et les «*félibres*», sont d'ailleurs soutenues — comme le précise Mistral lui-même dans sa lettre — par le philologue contemporain Michel Bréal, membre du conseil supérieur de l'Instruction Publique. Il paraît qu'un débat fut soulevé dans la presse du Midi, dont Mistral ne manque pas de parler dans la lettre en question. Il s'agit du débat relatif à l'enseignement du patois dans les écoles du Midi, qui fut animé par les partisans du mouvement félibréen¹⁰.

L'œuvre de Mistral, à l'intérieur de laquelle la correspondance de l'auteur occupe une place prépondérante, suscite des commentaires passionnés, non seulement par sa qualité littéraire intrinsèque, mais aussi du fait que le poète provençal était l'âme même du «*Félibrige*». Son effort, visant à la renaissance de l'humanisme occitan au XIX^e siècle, mérite, à n'en pas douter, une attention particulière; c'est dans le cadre de cette perspective qu'il faut avant tout situer l'intérêt de la correspondance de Mistral et de Perbosc.

I

Maillane (Bouches - du - Rhône), 8 septembre 1882.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier pour le sonnet charmant dans lequel vous m'exprimer votre sympathie avec tant de grâce.

Vous êtes jeune, vous êtes poète, et vous êtes du Tarn - et - Garonne.

10. Cf. A. Perbosc, *Manifestes occitans op. cit.*, pp. 112-113. Nous signalons que Mistral était en correspondance avec Louis Funel, dont il est question dans la deuxième lettre. Voir notamment, Ch. Barzel, «Lettres inédites de Frédéric Mistral au poète Louis Funel», *Mercure de France*, t. CCXXXIII, Oct. 1930, pp. 97-109.

Vous devriez donc nous aider à sauver notre belle langue d'oc en entrant comme félibre, dans la maintenance d'Aquitaine, et en chantant votre poésie dans le clair idiome de vos compatriotes.

Vous avez autour de vous des sujets neufs, tant que vous en voulez; vous avez un dialecte que la nature fit pour être l'expression sincère de votre pays... et, poète, vous ne verriez pas cela? Les civilisations n'échappent aux décadences qu'en se retrémplant dans les eaux vives du terroir, de la nature et du bon Dieu.

C'est la grâce que je souhaite à votre premier essor, à vos généreux élans!

F. Mistral

(Manuscrits 1416, doc. 5 et 6; 17,5×11, 3 pages).

II

Maillane (Bouches - du - Rhône), 21 octobre 1886.

Mon cher frère,

D'après votre lettre du 18 courant, je vois que vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe... Je vous envoie donc le Temps du 10 octobre, où vous verrez que votre étude sur les Patois a mis le feu aux poudres et déchaîné contre les félibres toute une campagne d'attaques véhémentes (dans le Temps, le Rappel, le Soleil, etc.) attaques relevées du reste dans plusieurs journaux tels que l'Étoile, l'Etandard, le Messager du Midi, etc. La Revue félibréenne vous mettra au courant. Je ne suis pas fâché de cette levée du bouclier, qui démontre l'importance de notre mouvement, et je vous engage à continuer la publication de vos idées pédagogiques relativement à la question dialectale.

Tâchez de vous procurer un petit livre de Michel Bréal intitulé Quelques mots sur l'instruction publique en France (Paris, Hachette, 1873). Vous y verrez votre opinion chaudement appuyée par un éminent philologue, qui est lui-même membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

Je vous renvoie vos trois sonnets charmants. Je n'ai pas eu l'occasion de les faire publier. Leur place naturelle est dans la Rev[ue] félibréenne. Ne pourriez-vous pas écrire Estiu, Diu, comme noms: Estieu, Diéu? C'est ainsi pourtant qu'on devait orthographier dans votre région, au temps où la langue était encore officielle. Vos noms de famille et de lieu, Andrieu, Durrieu, Courbarieu, Esperandieu, Donnadieu, Berthomieu, en sont la preuve.

Recevez, cher frère, l'assurance de ma haute estime et mes encouragements les plus chaleureux.

F. Mistral

Je me fais un plaisir de vous signaler un frère, M. Louis Funel,

instituteur à Vence (Alpes - Maritimes), qui lutte lui aussi avec autant d'ardeur que de talent pour la sauvegarde et l'utilisation de notre langue populaire.

(Manusrits 1416, doc. 28 et 29; 17,5×11, 4 pages).

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Έλισάθετ Παπαγεωργίου - Προθατά, Δύο άνεκδοτες έπιστολές τοῦ Frédéric Mistral πρός τὸν Antonin Perbosc.

Η έργασία αύτή άναφέρεται στήν ίδέα τοῦ «*Félibrige*», πού άπο τό 1854 ό Frédéric Mistral προώθησε σέ συνεργασία μέ μιά πλειάδα προθηγιακῶν ποιητῶν. Ή σχετική μέ τήν ίδέα αύτή προσπάθεια ἀπέβλεπε στή διατήρηση καί στήν καλλιέργεια τῆς προθηγιανῆς διαλέκτου ώς γλώσσας τῆς λογοτεχνίας καθώς καί στήν προσθολή τῶν πολιτιστικῶν στοιχείων τῆς ίδιαίτερής τους πατρίδας. Στή μελέτη αύτή δημοσιεύονται ἀκόμα δύο άνεκδοτες έπιστολές τοῦ Frédéric Mistral πρός τὸν ποιητή Antonin Perbosc, στίς δόποις διαφαίνεται ή ἔντονη έπιθυμία τοῦ Mistral γιά τή διάδοση τοῦ «*Félibrige*» στή Μεσημβρινή Γαλλία καί, ίδιαίτερα, στήν περιοχή Tarn-et-Garonne, γενέτειρα τοῦ Perbosc.